

Charte d'utilisation du réseau informatique en salle de technologie

Champs d'application de la charte

Les règles et obligations ci-dessous énoncées s'appliquent à tout élève utilisant les ordinateurs et le réseau informatique de la salle de technologie.

Les services offerts par ces outils informatiques sont destinés à un usage pédagogique et éducatif dans le cadre de l'enseignement technologique; **en aucun cas, ces services ne sont destinés à des usages personnels.**

Respect des règles du réseau

Chaque utilisateur notera son nom, la date, la durée et le type de travail effectué sur le cahier de salle.

Respect des règles de déontologie informatique

L'élève est sous la responsabilité du professeur.

Chaque utilisateur s'engage à respecter des règles lors de l'utilisation du matériel informatique et notamment à ne pas effectuer des opérations qui pourraient avoir pour conséquences :

- de s'approprier le travail d'autrui
- d'abîmer les données ou d'accéder à des informations appartenant à d'autres utilisateurs du réseau sans autorisation
- de porter atteinte à l'intégrité d'un utilisateur ou à sa sensibilité, notamment par l'intermédiaire de messages, images ou textes provocants
- d'interrompre le fonctionnement normal du réseau ou d'un des systèmes connectés au réseau
- de modifier la configuration des stations de travail (changement du fond d'écran, personnalisation des icônes...)

De plus l'élève s'engage à :

- ne pas se connecter ou essayer de se connecter sur un site sans y être autorisé ou sur un site sans rapport avec la recherche demandée par le professeur
- ne pas se connecter à des services de dialogues en direct ou à des forums de discussion
- imprimer le strict nécessaire lorsque l'autorisation lui a été donnée
- apporter un soin particulier au matériel confié
- se déconnecter en respectant les procédures définies en classe

Toutes les activités des postes informatiques (accès Internet, impressions,...) sont sous le contrôle permanent du serveur pédagogique.

L'utilisateur qui contreviendrait aux règles précédemment définies s'expose à son exclusion du réseau.

Enfin, dans le cadre de la protection des mineurs, l'élève ne devra laisser son nom, sa photo, son adresse, son numéro de téléphone ou tout autre signe facilitant son identification sur Internet.



Je soussigné(e) Nom :....., prénom

....., classe reconnaît avoir pris connaissance de la charte d'utilisation du réseau informatique en salle de technologie et avoir été informé des dispositions prises qui garantissent le bon usage des ressources pédagogiques du collège.

Date :

Signature du responsable légal :

Signature de l'élève :